



DEC171278DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées

La Présidente,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 1er janvier 2018 l'unité mixte de recherche suivante, sous réserve de la conclusion de la convention correspondante :

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 2000

Intitulé : Génomique évolutive, modélisation et santé (GEMS)

Directeur : M. Luis QUINTANA MURCI, Directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 21

Durée : 5 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2018 les unités mixtes de recherche suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Provence et Corse

UMR n° 3080

Intitulé : Laboratoire de Synthèse et Fonctionnalisation des Céramiques (LSFC)

Directrice : Mme Caroline TARDIVAT, Ingénieur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : SAINT GOBAIN CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES EUROPEEN

Sections : 15, 14

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 3525

Intitulé : Génétique des génomes

Directeur : M. Alain JACQUIER, Directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Eduardo PIMENTEL CACHAPUZ ROCHA, Directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Section : 21

Durée : 5 ans

Art. 3. - Le mandat de la directrice, des directeurs, du directeur adjoint mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2018 pour la durée de l'unité mixte de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2017

La Présidente
Anne PEYROCHE